	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Pag. 1 de 8	
		Version	: 1
Lingettes vitroceramique x30u ref. 4OMP06510 Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement n ° 1907/2006, R. (CE) 2020/878		Date :	: 16/10/2020

SECTION 1. Identification de produit et de Compagnie

1.1. Nom Commercial : Lingettes vitroceramique x 30u. Ref : 4OMP06510

UFI : 9DQJ-CMAR-5161-EKPV

1.2. Utilisations

- a. Utilisations identifiées : lingettes imprégnées. Elimine la saleté et d'autres dépôts des surfaces.
- b. Utilisations déconseillées : pas utiliser pour l'hygiène personnelle.

1.3. Nom du fabricant :

OPTIMAL CARE S.A
 Avda. Islas Filipinas, s/n 19210-Yunquera de Henares (Guadalajara)
 Téléphone 949 33 10 55 / Fax : 949 33 13 19
optimal@optimalcaresa.com

1.4. Emergence numero : 01.40.05.48.48

SECTION 2. Identification de danger

2.1 Classification du mélange.

2.1.1 Classification conformément au règlement (UE) 1272/2008

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans l'une des classes de danger conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. Cependant une fiche de données de sécurité de ce produit est fournie à la demande car il contient un composant pour lequel il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.

2.2 Éléments d'étiquetage.

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence:

Clasificación (RÈGLEMENT (UE) 2016/918)

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102: Tenir hors de portée des enfants.


P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.



P301+P310: EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P332+P313: En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Pag. 2 de 8	
		Version	: 1
Lingettes vitrocéramique x30u ref. 4OMP06510 Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement n° 1907/2006, R. (CE) 2020/878		Date :	: 16/10/2020

SECTION 3. Description chimique

La lotion chargée sur les lingettes contient :

Chemical name	N° Cas	N° CE	REACH Registration No.	% [weight]	Classification/ Symbol UE 2016/918
Ethanol	64-17-5	200-578-6	01-2119457610-43-XXXX	4.0 - 3.84	Flam. Liq.2 H225 Eye irrit.2 H319 
Isopropyl Alcohol	67-63-0	200-661-7	01-2119457558-25-XXXX	4.2 - 3.8	Flam. Liq.2 H225 Eye irrit.2 H319, STOT SE 3 H336 

Classifications CLP sont basées sur toutes les données actuellement disponibles, y compris des organisations internationales connues. Ces cotes sont sujettes à révision que d'autres renseignements seront disponibles.

Informations supplémentaires:

Pour le texte intégral des mentions de danger: voir la SECTION 16

SECTION 4. Procédés de premiers soins

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux : Laver à grande eau le plus tôt possible. Si l'irritation persiste, appeler un médecin.

Contact avec la peau : En cas de dommage cutané, consulter un médecin

Inhalation : Pas disponible

Ingestion : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Consulter le médecin en cas d'irritation gastrique.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec les yeux : irritation.

Contact avec la peau : dommage cutané.

Inhalation : Pas disponible

Ingestion : irritation gastrique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Il n'existe aucun traitement spécifique.

SECTION 5. Procédés de lutte contre l'incendie.

5.1 Moyens d'extinction


En tout cas, si l'emballage est impliqué dans un feu, utiliser de la mousse, du brouillard d'eau, du CO2 ou du sable.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas inflammable et n'est pas susceptible de combustion.

5.3 Conseils aux pompiers: Non spécifié

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Pag. 3 de 8	
		Version	: 1
Lingettes vitrocéramique x30u ref. 40MP06510 Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement n ° 1907/2006, R. (CE) 2020/878		Date :	: 16/10/2020

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

Le port d'un équipement de protection approprié: En utilisant des gants, afin de prévenir toute contamination de la peau

6.2/6.3 Précautions pour la protection de l'environnement et Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Les petites fuites, jusqu'à un litre, peuvent être nettoyées avec un balai-éponge ou un tissu absorbant.

Fuites moyennes. Jusqu'à environ 5 litres, elles devraient être absorbées avec du sable, de la sciure ou d'autres matières inertes et transférées à des récipients appropriés pour leur élimination postérieure.

Les fuites majeures devraient être contenues avec du sable, de la terre, de la sciure ou d'autres matières inertes. Ne pas pomper ou vider à l'égout. Ne pas contaminer les cours d'eau ni les terrains. En cas de nécessité, pomper en un lieu sûr. Consulter les autorités locales responsables des eaux, l'agence pour la protection de l'environnement, le Conseil Local ou un expert pour recevoir des recommandations sur l'élimination.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation: Manipuler le produit selon les modes d'emploi:

- Soulevez l'étiquette adhésive de l'emballage pour retirer la lingette et fermez soigneusement la bande adhésive après chaque utilisation afin de préserver l'efficacité des lingettes.
- Nettoyez la surface vitrocéramique avec une ou plusieurs lingettes.
- Laisser agir sans rinçage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais, sec sans gel hors de la portée des enfants. Eviter le rayonnement direct du soleil.

7.3 Utilisations finales particulières

Voir la Section 1.2

SECTION 8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ethanol (CAS 64-17-5)	Eight hours	1000 ppm	1900 mg/m ³
	Short term	5000 ppm	9500 mg/m ³
Isopropyl Alcohol (CAS 67-63-0)	Short term	400 ppm	980 mg/m ³

Mode d'emploi: Utiliser le produit pour nettoyer des surfaces. Usage quotidien

8.2 Contrôles de l'exposition

Précautions. Arrêter l'utilisation en cas d'irritation.

Lingettes vitrocéramique x30u ref. 40MP06510

Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité.

Règlement n ° 1907/2006, R. (CE) 2020/878

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Cette information s'applique au liquide d'imprégnation et non pas au produit fini.

Designation	Valeur
Aspect	Liquide transparent
Odeur	Odeur caractéristique
pH	7.5+/-1,0
Extract seche	>0,3 %
Point de fusion	Pas disponible
Point initial d'ebullition	Pas disponible
Point éclair	Pas disponible
Taux d'evaporation	Pas disponible
Inflammabilité	74°C
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Solubilité	Pas disponible
Coefficient de partage	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible
Propriété explosives	Pas disponible
Propriétés comburantes	Pas disponible

Des résultats négatifs sont obtenus lors du test de combustibilité. Selon le règlement 1272/2008, il n'est pas nécessaire de classer les liquides avec un point d'éclair compris entre 35 ° C et 60 ° C si des résultats négatifs ont été obtenus lors du test de combustibilité soutenue L.2 des Recommandations de l'ONU.

9.2. Autres informations

Pas plus d'informations

SECTION 10 Stabilité et Réactivité

10.1 Réactivité

Stocker tel qu'il est indiqué dans la section 7

10.2 Stabilité chimique

Ce produit est stable dans des conditions normales d'emploi.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Ce produit est stable dans des conditions normales d'emploi.

10.4 Conditions à éviter

Stocker tel qu'il est indiqué dans la section 7


En cas de dommage ou de décoloration du produit, ne pas laisser en contact avec un autre matériau. Si le produit est en contact avec un produit détergent, nettoyez-le immédiatement.

10.5 Matières incompatibles

Pas de données disponibles

10.6 Produits de décompositions dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition connu.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Pag. 5 de 8	
		Version	: 1
Lingettes vitrocéramique x30u ref. 40MP06510 Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement n ° 1907/2006, R. (CE) 2020/878		Date :	: 16/10/2020

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

IDENTIFICATION	ACUTE TOX	
ETANOL (64-17-5)	DL50 ORAL (Souris)	6200 mg/kg
	DL50 DERMIQUE (Lapin)	20000 mg/kg
	CL50 INHALATION (Souris)	124.7 mg/L
ISOPROPYL ALCOHOL (CAS 67-63-0)	DL50 ORAL(Souris)	5280 mg/kg
	DL50 DERMIQUE (Souris)	12800 mg/kg
	CL50 INHALATION (Souris)	72,600 mg/L

Ce produit n'a aucun risque toxicologique connu lorsqu'il est utilisé selon le mode d'emploi et les précautions données.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

Voir aussi les sections 6, 7, 13 et 15

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	CL 50 mg/l. 96 heures	CE 50 mg/l. 48 heures	CE 50 mg/l. 72 heures
Propan-2-ol	9640 pièces	13299 Daphnia	1000 algue

12.2 Persistance et dégradabilité


Les tensioactifs utilisés dans cette préparation accomplissent les critères biodégradables exposés dans la réglementation EC 648/2004 sur les détergents

Biodégradabilité aérobie des composants individuels	DQO (gO ₂ /g)	DBO ₅ (gO ₂ /g)	%DBO/DQO
Etanol	Non pertinent	Non pertinent	0,57
Propan-2-ol	2,23	1,19	0,53

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Identification	Potentiel bioaccumulatif	
Etanol CAS: 64-17-5 CE: 200-578-6	BCF (l/kg)	3,0
	Log POW	-0,31
	Potentiel	Faible
Propan-2-ol CAS: 67-63-0 CE: 200-661-7	BCF (l/kg)	3,0
	Log POW	0,05
	Potentiel	Faible

12.4 Mobilité dans le sol

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Pag. 6 de 8	
		Version	: 1
Lingettes vitroceramique x30u ref. 40MP06510 Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement n ° 1907/2006, R. (CE) 2020/878		Date :	: 16/10/2020

Identification	Absorption / désorption		Volatilité	
Etanol CAS: 64-17-5 CE: 200-578-6	Koc (l/kg)	1	Henry	4,61E-1 Pa·m ³ /mol
	Conclusion	Très haut	Sol sec	Si
	Tension superficielle	2,339E-2 N/m (25°C)	Sol humide	Si
Propan-2-ol CAS: 67-63-0 CE: 200-661-7	Koc (l/kg)	1,5	Henry	8,20E-1 Pa·m ³ /mol
	Conclusion	Très haut	Sol sec	Si
	Tension superficielle	22400 N/m (25°C)	Sol humide	Si

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB

12.6 Autres effets néfastes

Ne sont pas connus

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Instructions pour les consommateurs : Le produit et l'emballage doivent être éliminés avec les ordures ménagères

Quantités en vrac : éliminer selon les autorités locales, régionales ou nationales

Pour plus d'information, contacter l'autorité locale compétente en matière de déchets.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU	14.2. Nom d'expédition des Nations unies	14.3. Classe(s) de danger pour le transport	14.4. Groupe d'emballage	14.5. Dangers pour l'environnement	14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
non réglementé	non réglementé	non réglementé	non réglementé	non réglementé	non réglementé	données manquantes

Ce produit n'est pas classé comme dangereux pour le transport international par voie terrestre, maritime ou aérienne. Les réglementations nationales de transport peuvent s'appliquer.

Non soumis aux codes ADR / IATA / IMDG.

SECTION 15. Information réglementaire


15.1. Bien que ce produit n'est pas classifié comme dangereux pour sa fourniture dans l'UE selon EU 1907/2006/EC, toutes les substances sont enregistrées dans l'UE.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique :

Pas de données disponibles

SECTION 16 Autres informations

i) Informations sur les paramètres de contrôle de l'exposition des composants

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Pag. 7 de 8	
		Version	: 1
Lingettes vitroceramique x30u ref. 4OMP06510 Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement n ° 1907/2006, R. (CE) 2020/878		Date :	: 16/10/2020

Identification			Exposition courte		Exposition longue	
			Systémique	Local	Systémique	Local
Etanol CAS: 64-17-5 CE: 200-578-6	DNEL ouvriers	Oral	Non pertinent	Non pertinent	Non pertinent	Non pertinent
		Cutané	Non pertinent	Non pertinent	343 mg/kg	Non pertinent
		Inhalation	Non pertinent	1900 mg/m ³	950 mg/m ³	Non pertinent
	DNEL population	Oral	Non pertinent	Non pertinent	87 mg/kg	Non pertinent
		Cutané	Non pertinent	Non pertinent	206 mg/kg	Non pertinent
		Inhalation	Non pertinent	950 mg/m ³	114 mg/m ³	Non pertinent
	PNEC	STP	580 mg/l	Eau fraîche		0,96 mg/l
		Sol	Non pertinent	Eau salée		0,79 mg/l
		Intermittent	2,75 mg/l	Sédiment (eau douce)		3,6 mg/kg
		Oral	720 g/kg	Sédiment (eau salée)		Non pertinent

Identification			Exposition courte		Exposition longue	
			Systémique	Local	Systémique	Local
Propan-2-ol CAS: 67-63-0 CE: 200-661-7	DNEL ouvriers	Oral	Non pertinent	Non pertinent	Non pertinent	Non pertinent
		Cutané	Non pertinent	Non pertinent	888 mg/kg	Non pertinent
		Inhalation	Non pertinent	Non pertinent	500 mg/m ³	Non pertinent
	DNEL population	Oral	Non pertinent	Non pertinent	26 mg/kg	Non pertinent
		Cutané	Non pertinent	Non pertinent	319 mg/kg	Non pertinent
		Inhalation	Non pertinent	Non pertinent	89 mg/m ³	Non pertinent
	PNEC	STP	2251 mg/l	Eau fraîche		140,9 mg/l
		Sol	28 mg/kg	Eau salée		140,9 mg/l
		Intermittent	140,9 mg/l	Sédiment (eau douce)		552 mg/kg
		Oral	160 g/kg	Sédiment (eau salée)		552 mg/kg

ii) Indication des modifications:

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à l'ANNEXE II-Guide pour la préparation des fiches de données de sécurité du règlement (CE) n ° 1907/2006 et de ses modifications ultérieures, y compris le règlement (UE) n ° 2020 / 878.
Adaptation au règlement (CE) n ° 1272/2008, R. 2018/1480.

iii) Mentions de danger:

Clasificación REGLAMENTO (CE) No 1272/2008

H225: Liquide et vapeurs très inflammables

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

iv) Conseils de prudence

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.


P102: Tenir hors de portée des enfants.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P501: Éliminer le contenu / récipient conformément à la législation en vigueur sur la gestion des déchets.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Pag. 8 de 8	
		Version	: 1
Lingettes vitrocéramique x30u ref. 40MP06510 Le mélange n'est pas classé, alors que, selon l'article 31 de REACH n'est pas obligatoire la préparation de la fiche de données de sécurité. Règlement n ° 1907/2006, R. (CE) 2020/878		Date :	: 16/10/2020

v) Abréviations et acronymes

- ADR: Accord européen sur le transport international des marchandises dangereuses par route.
- IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses
- IATA: Association du transport aérien international
- DQO: demande chimique en oxygène
- DBO5: Demande biologique en oxygène en 5 jours
- BCF: facteur de bioconcentration
- DL50: dose létale 50
- CL50: concentration létale 50
- CE50: concentration efficace 50
- BCF: facteur de bioconcentration
- Koc: coefficient de partage octanol-eau
- Log POW: coefficient de partage logarithmique octanol-eau

iv) Sources des données utilisées dans la préparation de cette Fiche de Données de Sécurité du Produit: Fiches de Données de Sécurité du fournisseur de la matière prime.

Ce produit n'a besoin d'aucune préparation spéciale avant son utilisation. Les instructions d'utilisation et de manipulation sont mentionnées sur l'emballage et sur cette Fiche de Données de Sécurité

Cette information est fondée sur l'état actuel de nos connaissances. Néanmoins elle ne constitue pas une garantie quant aux propriétés spécifiques du produit et ne donne pas lieu à un rapport contractuel juridiquement valable.